

La néologie sémantique

0. Introduction

Comme toute autre langue, l'arabe adapte ou recycle régulièrement son fonds lexical au plan sémantique pour répondre aux besoins sans cesse renouvelés de la dénomination des acquis des sciences et des techniques. Ainsi, la néologie sémantique est le procédé par lequel une langue acquiert, par mutations sémantiques internes ou par réorganisation syntaxique, une ou plusieurs significations nouvelles (Guilbert: 1975). Par ailleurs, la néologie sémantique intervient aux frontières des axes de la synchronie et de la diachronie et met à contribution l'opposition langue/parole. De ce fait, le changement sémantique se situe aux confluents de deux synchronies ou de deux états synchroniques de la langue. Par ailleurs, il s'explique par l'opposition entre le caractère limité des moyens morphologiques, morphosyntaxiques et syntaxiques dont dispose la langue et le caractère illimité des réalités à exprimer.

Guilbert (1975: 64) nous fournit les éléments nécessaires à l'analyse et au repérage de la néologie sémantique dans le cadre du lexique. Elle consiste dans l'apparition d'une nouvelle acception dans le cadre d'une même séquence phonologique. Elle se différencie des autres formes par le fait que le matériau signifiant utilisé comme base est déjà pré-construit dans le lexique en tant que lexème, que celui-ci est constitué en une nouvelle unité significative sans que la structure morpho-phonologique ou la combinatoire intralexématique d'éléments soient modifiées.

Cette portée implicite de la néologie sémantique démontre, d'une part, l'importance du procédé comme facteur d'enrichissement et d'économie linguistique, d'autre part, les difficultés que présage un tel procédé dans le dépistage et l'analyse. En fait, si nous examinons les propos d'Ibn Jinnī (1952, vol.2: 447) qui dit «sache que la plupart de ce

que tu observes dans la langue est connotation et non pas réalité» [AR], nous nous rendrons compte de l'importance de la néologie sémantique comme mode de comportement langagier. Ces propos doivent cependant être considérés dans l'absolu. Ils vont au-delà de la néologie sémantique pour toucher à l'arbitraire du signe. Ce qu'il faudrait ajouter ici, c'est que la notion d'arbitraire est suppléée par la notion de connotation et que l'usage convertit les rapports connotatifs entre la dénomination et le concept en rapports nécessaires, réels ou dénotatifs. C'est là le cheminement naturel des sens qui permet à la langue d'évoluer: une connotation ou métaphore qui devient dénotation.

Poser la question dans cette perspective nous amène à analyser les processus par lesquels se réalisent les changements ou mutations sémantiques. Tout d'abord, la néologie sémantique est le produit d'une opération mentale; et, de ce fait, elle s'intègre dans le domaine des procès de l'esprit: la métaphore et la métonymie. Ensuite, la néologie sémantique se manifeste par la mobilité; et, dans cette perspective, elle doit avoir des trajectoires bien délimitées. Enfin, elle se caractérise par la translation notionnelle; et, dans ce cas, il doit y avoir des principes translatifs. Ces caractéristiques amènent Ben Rejeb (1977: 10) à remarquer que «le vocabulaire se trouve considérablement régénéré [par] le fait que l'on puisse combiner, substituer, modifier au sein d'un même lexème [...]».

1. Les procès de l'esprit

Nous avons remarqué que la néologie sémantique est une opération mentale. Nous postulons que cette opération se réalise par une analyse sémique qui implique une activité cognitive. En effet, Guilbert (op.cit.: 70) remarque que «[...] le processus de changement sémantique se ramène à une démarche générale de la pensée qui fonde la désignation des choses par des mots sur une série de catégorisations abstraites ou figures».

Cette démarche générale de la pensée se base fondamentalement sur la métaphore et la métonymie. Il s'agit donc de dire que la mutation sémantique — qui s'effectue à travers la mobilité au sein d'un domaine ou d'un sous-code linguistique donné, ou encore d'un domaine ou d'un sous-code linguistique à un autre, ou enfin d'une catégorie notionnelle à

une autre — s'effectue nécessairement par le truchement de la métaphore ou de la métonymie.

1.1 La métaphore

La métaphore «définit le changement par l'application du nom spécifique d'une chose à une autre chose en vertu d'un caractère commun qui permet de les évoquer l'une par l'autre» (Guilbert, op. cit.: 70). Dans la métaphore, l'approche néologique s'effectue par rapprochement de similarité ou comparaison. La comparaison se base sur des associations d'ordre analogique. L'association analogique¹ est «le procédé par lequel une acception nouvelle est donnée à un terme à cause de la similarité de forme ou de fonction de son référent avec une autre réalité» (cf. Alber-DeWolf, 1984: 57). Nous pouvons avancer à titre d'exemples: (a) analogie de fonction: (1) /markab/ (= animal servant de moyen de locomotion), /markab/ (= embarcation), /markab-at/ (= navette spatiale); (2) /rīš-at/ (= plume d'oiseau servant à écrire), /rīš-at/ (= plume en acier); (b) analogie de forme: (1) /qīṣār/ (= caravane de chameaux), /qīṣār/ (= train - suite de wagons); (2) /qāṣīr-at/ (= tête de file de caravane de chameaux), /qāṣīr-at/ (= locomotive).

L'analogie peut porter sur la forme et la fonction à la fois. Les exemples de /qīṣār/ et /qāṣīr-at/, en dépit du fait de leur établissement sur la base de l'analogie de forme, sont aussi établis sur la base de l'analogie de fonction (moyen de locomotion et tête de file).

1.2 La métonymie

La métonymie, deuxième procès de l'esprit, est le phénomène linguistique par lequel un concept est désigné par un terme autre que celui qu'il faudrait, les deux concepts étant liées par des relations de cause à effet, de matière à objet, de contenant à contenu ou de la partie au tout (Dubois et al., 1973: 318). Elle «rend compte du transfert d'un mot dans la désignation d'une autre chose en vertu d'une relation de contiguïté entre les deux» (Guilbert, 1975: 70). Cette relation de contiguïté se caractérise, dans Nyrop cité par Ben Rejeb (1977: 2), par la constance: «extension de sens qui consiste à nommer un objet au moyen d'un terme désignant un autre objet uni au premier par une

relation constante». Il s'agit là, de toute évidence, d'une fonction référentielle de la métonymie. Henry, cité par Ben Rejeb (1977: 6), centre son analyse sur la dimension sémique en indiquant notamment qu'«en métonymie, l'esprit, parcourant un champ sémique, focalise un des sèmes et désigne le concept-entité qui est l'objet de sa contemplation ou par le mot qui, en pure réalité linguistique, exprimerait ce sème, quand il est considéré en tant que concept-entité». Il s'agit donc d'une opération cognitive de décodage sémique dans laquelle l'esprit effectue des sélections. Ainsi, Le Guern, cité par Ben Rejeb (op. cit.: 13), indique que «[la] métonymie complète la fonction référentielle normale du langage en superposant à la désignation de la réalité une information sur la manière de voir, de sentir». En effet, nous en convenons, du moment où la sélection sémique ne répond pas à des critères objectifs, celle-ci a beaucoup de chances de parvenir à nous renseigner sur la façon dont sont découpées les réalités du monde chez un individu ou une collectivité.

Pour ce qui est du rôle de la métonymie dans l'enrichissement de la langue, Ben Rejeb (op. cit.: 50) remarque que le recours à la métonymie offre de nouvelles possibilités au lexique de pallier les insuffisances du vocabulaire. La langue crée ainsi les conditions de son propre renouvellement.

Dubuc, cité par Alber-DeWolf (1984: 57), rejoint Le Guern et Guilbert en indiquant que «l'extension sémantique par relation logique [métonymie] implique une mutation de sens par déplacement du point de vue d'où l'on envisage une réalité donnée». Nous pourrions avancer à titre d'exemple: /milaff/ [langue commune] (= *dossier physique - en papier carton - contenant des informations sur un sujet donné*); /milaff/ [informatique] (= *dossier - fichier électronique contenant des informations sur un sujet donné*); /milaff/ [télécommunications] (= *émission télévisée traitant d'un sujet donné*).

La métonymie se base sur des rapports qui existent entre les choses dans la réalité. Ces rapports sont perceptibles au niveau de la composante sémique. Parmi les rapports métonymiques nous pourrions citer les cas suivants: (a) rapports de cause à effet: /ḥaṣūd/ (= *action de récolter et résultat de l'action*), (b) rapports de contenant à contenu: /maktab/ (= *bureau [espace et meuble]*)/(= *école*) et (c) rapports de la partie au tout: /ʿāl-at ḥāsib-at/ → /ḥāsib-at/ (= *machine à calculer* → *calculatrice*).

2. Les mouvements sémantiques

Nous avons vu jusqu'à maintenant les procédés par lesquels s'effectuent les mutations sémantiques. Nous examinerons, dans cette partie de l'analyse, les mouvements sémantiques au sujet desquels nous avons parlé de mobilité. En effet, la mobilité se caractérise par le passage de mots-formes d'un domaine d'emploi ou d'un sous-code donné à un autre moyennant des modifications sémantiques réalisées par métaphore ou par métonymie. La néologie sémantique prend plusieurs orientations. Nous distinguons la terminologisation, l'emprunt terminologique, la résurgence, et la lexicalisation.

2.1 La terminologisation (Lc → Lsp)

La terminologisation est le procédé par lequel une unité lexicale ou un nom propre accède au statut de terme. Le mouvement sémantique se fait donc de la langue commune à la langue de spécialité (Lc → Lsp). Nous distinguons deux processus différents. Le premier concerne l'unité lexicale, et se réalise par une spécialisation basée sur une extension sémantique. Le second concerne le nom propre, et se réalise par une spécialisation basée sur une sémantisation (attribution d'un sens lexical).

2.1.1 Spécialisation de l'unité lexicale

Ce procédé est très fréquent dans les domaines de la science et de la technique. Il faudrait cependant nuancer la portée de la notion de langue commune car on a souvent tendance à confondre la langue parlée arabe et l'arabe écrit général. La terminologisation, en fait, peut s'adresser aussi bien à l'une qu'à l'autre. Et la terminologisation d'une unité lexicale de la langue parlée nécessite une adaptation phonologique qui consiste dans la réintroduction de certaines voyelles omises dans le parler pour des raisons d'économie linguistique. Nous pouvons appeler cette adaptation *initiation* ou *cultivation*. Malheureusement, la langue parlée est négligée malgré son potentiel de complémentarité de l'arabe écrit. La langue commune écrite atteste une grande vitalité dans la mesure où elle a cédé beaucoup de mots aux langues de spécialité. Nous pouvons même dire que tous les termes arabes sont des extensions des

mots de la langue commune, l'arabe n'ayant ni grec ni latin: exemples de spécialisation d'unités lexicales: /ðarr-at/ (= grain de sable) → /ðarr-at/ (= atome), /nawāt/ (= noyau de datte) → /nawāt/ (= noyau atomique).

2.1.2 Spécialisation du nom propre

La spécialisation du nom propre, *anthroponymisme* dans la terminologie de Alber-DeWolf, consiste dans «[...] le transfert d'une désignation de la classe du nom propre à la classe du nom commun; autrement dit, on affecte le nom de l'inventeur ou du découvreur aux inventions ou aux découvertes. Exemples tirés de notre corpus: MP-1258: ar. *muḏāmīl yūnj* (fr. *module d'élasticité*/ang. *Young's modulus*), RT-101: ar. *ḍāhir-at bārkhāwzīn* (fr. *effet de Barkhausen*/ang. *Barkhausen effect*), TS-147 ar. *ʿiḡtibār al-šadd bi-ḡarīq-at šārbī* (fr. *essai de Charpy*/ang. *Charpy impact test*). Remarquons que les noms propres terminologisés prennent la valeur sémantique de propriété. L'anthroponymisme constitue en quelque sorte une cristallisation de la définition. C'est ainsi que l'anthroponymisme occupe généralement la place du déterminant (ou expansion) dans le syntagme.

En arabe, ce procédé relève plutôt de l'emprunt. Les conditions objectives des sciences et techniques arabes n'offrent pas de noms terminologisables. Les rares exemples arabes qui attestent ce procédé sont d'ailleurs récupérés par emprunt: Al-Jābir → *algèbre* → /al-jabr/ et Al-ḡawārizmī → *algorithme* → /ḡawārizm/.

L'anthroponymisme s'apparente à l'antonomase qui rend compte de beaucoup de néologismes dans les domaines de la presse et de la politique (cf. Ben Rejeb, 1977).

2.2 L'emprunt terminologique (Lsp 1 → Lsp 2)

L'emprunt terminologique est le procédé par lequel une langue de spécialité emprunte à une autre langue de spécialité (Lsp 1 → Lsp 2) un terme moyennant une modification sémantique. Ici, nous parlerons d'*homonymie*. En effet, en terminologie, la tendance est à qualifier de mots/termes différents (homonymes) la séquence phonique ou graphique qui désigne deux sens ou notions différentes. Ce procédé est courant en

Lsp. Par ailleurs, assez souvent aussi, certains domaines empruntent des termes à d'autres domaines, sans modification sémantique. Nous parlerons dans ce cas de *recouplement*. Exemples d'emprunts terminologiques: /*ḵaliyya-t/* (= *ruche* [apiculture]) → /*ḵaliyya-t/* (= *cellule* [biologie]), /*ma-ḥaṭṭ-at/* (= *station* [télécommunications]) → /*ma-ḥaṭṭ-at/* (= *station* [sciences spatiales]), /*ḍirāḍ/* (= *bras* [biologie]) → /*ḍirāḍ/* (= *levier, bras* [machinerie]).

2.3 La résurgence

Procédé préféré des puristes arabes, la résurgence consiste à exhumer un mot mort ou archaïque et à l'investir d'une acception moderne (exemples de /*qīṭār/* et /*qāṭir-at/* cités plus haut). Ce procédé a donné quelques néologismes en astronomie, en philosophie, en logique, etc. La résurgence, qui puise dans le fonds du patrimoine linguistique arabe, pourrait devenir un procédé vital en terminologie arabe. La distance qui sépare l'arabe moderne de l'arabe classique pourrait transformer celui-ci en «grec et latin» de l'arabe.

La réhabilitation du vieux fonds lexical nécessite cependant un énorme travail de réorganisation, de polissage et de recherche tant sémantique que morphosyntaxique. Cette entreprise pourrait s'intégrer dans un projet d'aménagement linguistique. Mais, vu l'immensité de la tâche, nous pensons que le travail sur le patrimoine doit se faire dans un premier temps en marge de l'activité néologique, pour ne pas ralentir le flot de circulation de l'information scientifique et technique.

2.4 La lexicalisation (Lsp → Lc)

La lexicalisation² n'intéresse la terminologie que dans la mesure où elle constitue un indice du degré de diffusion d'un terme. La lexicalisation est le processus par lequel un terme passe dans la langue commune. La lexicalisation s'accompagne généralement par une perte sémique. En fait *aspirine* ne veut pas dire exactement la même chose selon qu'on l'emploie dans la langue commune ou dans la langue de spécialité. Le passage du terme dans la langue commune s'effectue généralement par la focalisation des sèmes fonctionnels. Les sèmes compositionnels demeurent dans les attributions des langues de spécialité.

Ainsi, *aspirine* serait un médicament pour soulager les maux de tête; alors qu'en langue de spécialité, il serait, en plus, de telle composition, et de tel dosage.

3. Les translations notionnelles

En attribuant des catégories notionnelles ou des traits notionnels aux formes terminologiques, nous nous rendons compte de l'existence de mouvements qui s'effectuent au sein du champ sémantique d'un terme donné. Notre étude a porté sur les structures schémiques et leurs valeurs sémantiques. L'étude sémantique des schèmes a montré, après catégorisation notionnelle, qu'il y a des mouvements translatifs au sein de la même forme. Par exemple, le nom d'action désigne les catégories d'action, de processus, de procédé, de phénomène, d'objet, etc. Il en va ainsi des autres catégories schémiques. Nous remarquons des variations statistiques significatives selon les schèmes en question. Nous remarquons aussi que les schèmes changent de catégories notionnelles quand nous les envisageons dans d'autres domaines. L'établissement d'une base sémantique des schèmes nécessiterait dans ce cas l'étude générale de la terminologie arabe. Nous nous limiterons donc aux données que nous offre la terminologie technique arabe qui rapporte un certain nombre de catégories notionnelles propres à la terminologie technique. L'appartenance de ces catégories aux domaines de la technique est saisie par l'étude de la fréquence³. Exemples de translation: NA [C₁aC₂C₃] → objet: MP-1078: ar. *šadk ʿijhādiyy* (fr. *fissure de contrainte*/ang. *stress crack*), → procédé: MP-949: ar. *safḥ bi-al-raml* (fr. *sablage*/ang. *sanding*), → processus: RT-271: ar. *ḡamd ḥarij* (fr. *amortissement critique*/ang. *critical damping*), → propriété: RT-35: ar. *kasb al-hawāʾiyy* (fr. *gain d'antenne*/ang. *aerial gain*), → phénomène: TS-69: ar. *šadd miḥwariyy* (fr. *tension axiale*/ang. *axial tension*).

4. La néologie syntagmatique

Comme la néologie sémantique, la néologie syntagmatique vise à créer de nouvelles significations dans le cadre d'un matériel linguistique déjà existant. En effet, si la néologie sémantique se limite au cadre d'une séquence phonémique ou graphique simple, la néologie syntagmati-

que use de moyens syntaxiques qui associent directement ou indirectement (par jonction prépositionnelle) deux ou plusieurs séquences phonémiques ou graphiques dans une nouvelle signification dont le signifiant est complexe et dont le signifié n'est généralement pas la somme de ses composants. À ce titre, la néologie syntagmatique se situe aux confluent de la syntaxe, du lexique et de la sémantique. (ex.: MP-1078: ar. *šadk ʿijhādiyy* (fr. *fissure de contrainte*/ang. *stress crack*), RT-271: ar. *ḡamd ḡarij* (fr. *amortissement critique*/ang. *critical damping*), RT-35: ar. *kašb al-ḡawḡiyy* (fr. *gain d'antenne*/ang. *aerial gain*), TS-69: ar. *šadd miḡwariyy* (fr. *tension axiale*/ang. *axial tension*). Dans tous les exemples qui précèdent, la signification du syntagme terminologique n'est pas le résultat d'une opération arithmétique impliquant le sens de ses constituants. Elle répond à des considérations conceptuelles, syntaxiques, sémantiques et logiques qu'il nous est impossible d'examiner dans ce cadre ne fût-ce que brièvement.⁴

5. Conclusion

Au cours de ce chapitre, nous avons examiné les différents procédés de création sémantique dont dispose la langue arabe. Par ailleurs, nous avons fait état de certains problèmes inhérents au système de la langue arabe.

Nous d'abord avons analysé la question des procès de l'esprit (métaphore et métonymie) et les mouvements sémantiques (terminologisation: spécialisation de l'unité lexicale et du nom propre, emprunt terminologique, résurgence et lexicalisation; translations notionnelles). Ensuite, nous avons donné, brièvement, un aperçu sur la néologie syntagmatique comme procédé de création sémantique.

NOTES

1. Extension par analogie dans Alber-DeWolf, 1984.
2. *Lexicalisation* est employée ici dans le sens de diffusion du terme dans la langue commune, ce qui implique sa banalisation par conservation des sèmes fonctionnels du terme et exclusion des sèmes spécialisés.
3. Cf. A. Reguigui, 1990: chapitre VI.
4. Pour de plus amples informations, voir Reguigui, 1990, chapitres IV et VII.